Subventionné par la CPAM Le Service intervient en matière de fauteuils roulants et autres matériels

- le prêt gratuit
- L'entretien
- La réparation
- La récupération
- Des conseils pour l'achat

APF
Association des Paralysés de France

10, Chemin de Pimprenelle
43700 BRIVES-CHARENSAC

Téléphone standard : 04.71.05.20.30
Ligne directe : 04.71.05.39.27
Télécopie : 04.71.02.66.74
Messagerie : dd.43@apf.asso.fr

Sécurité Sociale
l'Assurance Maladie

APF
Association des Paralysés de France

SERVICE PARC DE MATERIEL

Téléphone : 04.71.05.39.27
(Ligne Directe)

- Michel GODEFROY
  Chargé de Mission
- Jean-Paul ROZAND
  Technicien

La CPAM de Haute-Loire a estimé utile de confier la gestion du parc de matériel à l'Association des Paralysés de France afin :

- d'améliorer l'attribution de matériels
- D'effectuer une mise à disposition plus rapide
- De proposer un apport de conseils adaptés et personnalisés nécessaires à la vie sociale des personnes en situation de handicap

Public Visé

Ce service s'adresse à tous les assurés sociaux dont l'état de santé nécessite un matériel. Il est interpellé par les assurés eux-mêmes, leur entourage, mais également par des professionnels para médicaux divers et le réseau associatif.

Prêt

Tout assuré à la recherche d'un matériel peut interroger le service.Si sa pathologie ou sa déficience ne nécessite pas une préconisation très spécifique voire personnalisée, il lui sera mis à disposition le matériel demandé et ce pour la durée souhaitée : prêt de courte durée pour des motifs divers (convalescence, réparation ou commande en cours d'un matériel etc…) ou prêt de longue durée.

Le prêt présente plusieurs avantages: essai en conditions réelles d'utilisation (cadre de vie) échange possible etc...

Entretien - Réparation

Le personnel affecté au service entretient et répare le matériel des assurés, soit à l'atelier soit au domicile de la personne. Cela peut être tant du matériel qui leur appartient, que du matériel prêté par le parc.

Les réparations sont effectuées dans un court délai à partir des pièces courantes stockées mais également à partir de pièces de récupération (matériels cassés ou réformés) car il reste encore des assurés attachés à des matériels anciens.

En lien avec des ergothérapeutes, le technicien est à même d'apporter certaines modifications sur les fauteuils en fonction de la morphologie de la personne.

Récupération de Matériels

Ils arrivent de différentes façons: décès de l'assuré, échange de matériel quand celui-ci n'est pas ou plus adapté au besoin de la personne, et enfin dons de particuliers ou d'associations.

Contacts avec les fournisseurs

Le Service est en contact avec les fournisseurs pour :

- Commande de Pièces
- Prêts de Matériels pour essais avant Acquisition
- Actualisation de sa connaissance des Nouveaux Matériels

Activités Connexes

En délivrant ou en réparant des matériels indispensables aux personnes en situation de handicap, le service a une réelle utilité en terme de lien social et de Lutte contre l'isolement :

- Capacité du personnel à vérifier la conformité des matériels
- Possibilité d'apporter des modifications en lien avec une ergothérapeute
- Réduction maximale de l'immobilisation des matériels
- Diffusion d'informations de conseils…
- Recherches documentaires
- Orientations sur les instances spécifiques, les services spécialisés, la vie associative
- Etc...

Partenaires

M.D.P.H, services sociaux, hôpitaux, structures médico sociales, associations, réseaux d'aides divers etc…

Si le service apporte un appui technique à certains on note également un échange de savoir faire et des complémentarités